Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le 19/06/2025
ID : 064-216401406-20250617-DCM20250617_05-DE

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques

Boucau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JUIN 2025

DELIBERATION N°05 - DCM-20250617-05

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 20
Votants : 26
Pour : 26
Contre : -
Abstentions : -

Objet : Modification du temps de travail d'un emploi

L'an deux mille-vingt-cinq, le dix-sept juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 6 juin 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, M. Jean-Pierre ALPHA, M. Jonathan DARRIGADE, Mme Céline DOS SANTOS, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Jérôme RANCE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Catherine DUPIN donne pouvoir à Mme Laurence GUYONNIE
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Gilles LASSABE
Mme Simone PUYO donne pouvoir à M. José DOS SANTOS
Mme Catherine DUFOUR donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à M. Jean-Marie GUTIERREZ
Mme Marie-Ange THEBAUD donne pouvoir à M. Jérôme RANCE

Membres absents :
M. Bastien GERY
Mme Alexandra VALETTE
Mme Jennifer WEBER

Secrétaire de séance : Mme Céline DOS SANTOS

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie GUTIERREZ, *Adjoint délégué aux Ressources humaines*

Il est rappelé au Conseil Municipal l'existence au tableau des emplois d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

En raison d'une réorganisation du service culture-vie associative et de la modification des besoins de service à la baisse, il est nécessaire de modifier la durée hebdomadaire de travail de cet emploi.

Cette modification du temps de travail étant supérieure à 10% du temps de travail initial de l'emploi et faisant perdre le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL, elle est assimilée à une suppression d'emploi.

Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le 19/06/2025
ID : 064-216401406-20250617-DCM20250617_05-DE

Par conséquent il est proposé la suppression à compter du 1er septembre 2025 de l'emploi d'origine et la création à cette même date de l'emploi ci-dessous :

Service	Emploi supprimé	Emploi créé
Culture-Vie associative	**1** adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet	**1** adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet (17h30/semaine)

Vu l'avis rendu par le Comité Social Territorial en date du 16 juin 2025,

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt à la Sous Préfecture de Bayonne le et de la publication le

Ouï l'exposé de Monsieur Jean-Marie GUTIERREZ et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la suppression à compter du 1er septembre 2025 d'un emploi permanent d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet ;
- **DECIDE** la création à la même date d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet (17h30 hebdomadaires).

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 17/06/2025

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ

MAIRIE DE BOUCAU (Pyrénées Atlantiques)

La Secrétaire,
Mme Céline DOS SANTOS